

RENFORCEMENT DES APPROCHES COOPÉRATIVES DE LA PRÉVENTION DES CONFLITS

Le rôle des organisations régionales et des Nations unies

Rapport du rapporteur

La difficulté de prévenir les conflits

La prévention des conflits présente différentes sortes de difficultés et d'obstacles. Certains se rapportent à ou aux intervenants potentiels et d'autres, au climat et aux intervenants régionaux. D'autres encore concernent la cible de l'intervention elle-même : les États en conflit ou à risque de conflit et les différentes factions dans les pays ayant chacune son programme et ses intérêts. Diverses organisations internationales et régionales ont aussi leurs propres obstacles institutionnels qui les empêchent de jouer un rôle plus efficace dans la prévention des conflits. Un grand nombre de ces obstacles découlent du mandat des organisations et des limites de celui-ci qui les empêchent de régler les conflits infraétatiques. Parmi les nombreuses difficultés pour créer et renforcer la volonté politique de prévenir les conflits qui ont été soulevées à la conférence, les suivantes ont suscité un grand intérêt :

Problèmes organisationnels

- L'absence de connaissance analytique sur la possibilité d'un conflit dans un pays donné ainsi que d'indicateurs clairs qui puissent servir de dispositifs d'alerte rapide pour prendre des mesures.
- La concurrence institutionnelle et les rivalités au sein des organisations internationales et régionales et entre celles-ci, qui étouffent l'initiative, sapent la responsabilité politique et contrecarrent l'action préventive.
- Les processus de consultation qui bloquent l'action au lieu de la stimuler, minent l'autorité et empêchent d'effectuer une délégation de responsabilité claire pour l'action préventive.
- Le manque d'institutions expertes, de personnel qualifié et de ressources suffisantes pour se lancer dans diverses sortes de prévention des conflits, comme les enquêtes, la prestation de « bons offices », la médiation ou le maintien de la paix.
- L'absence de stratégies claires pour la prévention des conflits au sein des organisations à cause des mandats de service; du manque de convergence au sein de la bureaucratie; et des membres des organisations qui craignent une ingérence dans leurs attributions.